CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E175717** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE 15/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2017

Raison sociale : SAINT ETIENNE RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2021

Capital : 15 000

1 RUE DE L'AEROPORT
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-ETIENNE 830 019 311

Siret : 830 019 311 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 1109370

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 11079657404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11079657404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 77 75 12 75 **Fax :**

Portable : 07 50 05 90 26

Responsabilité légale :
FIGG-WEEL (880 112 008) / GCS GEMEOS (889 312 518) / MAURER WILHELM
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.technitoit.com

E-mail : technitoit.saintetienne@technitoit.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 465 165 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	15	26/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		24/11/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/01/2026 16:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E175717** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE **15/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2017
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2021
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-ETIENNE 830 019 311

Siret : **830 019 311** **00026**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 1109370

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 11079657404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11079657404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **SAINT ETIENNE RENOVATION**

1 RUE DE L'AEROPORT
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Téléphone : 04 77 75 12 75 **Fax :**
Portable : 0750059026

Site Internet : http://www.technitoit.com
E-mail : technitoit.saintetienne@technitoit.com

Responsabilité légale :
FIGG-WEEL (880 112 008) / GCS GEMEOS (889 312 518) / MAURER WILHELM
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	10/06/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.